

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8253>

Morin : « La réforme doit être engagée au plus vite »

- Défense - France -



Date de mise en ligne : lundi 14 juillet 2008

Spyworld Actu

Le ministre de la Défense minimise le malaise dans les armées.

LE FIGARO. - Entre le pouvoir politique et les armées, l'ambiance est mauvaise en ce moment. Quelles sont, selon vous, les racines de ce malaise et comment y mettre fin ?

Hervé MORIN.- Vous savez qu'il y a deux mondes, deux univers. D'un côté, il y a une agitation parisienne et de l'autre des militaires dans leurs unités qui ont deux préoccupations : la première, l'annonce de la carte militaire qui sera le signal de la mise en oeuvre de la réforme, la seconde, leur préparation opérationnelle pour leur prochaine opération extérieure, la qualité de leur équipement et la condition de leur entraînement pour remplir au mieux leur mission. J'ai encore pu le vérifier cette semaine en visitant plusieurs unités. Le livre blanc et la nécessaire réorganisation de notre ministère sont acceptés, compris et même souhaités par nos soldats.

Justement, l'annonce de la nouvelle carte militaire a déjà été retardée plusieurs fois. Certains parlent désormais de septembre...

Il n'y a aucune raison de ne pas annoncer le nouveau déploiement des implantations militaires avant la fin juillet. Plus on attendra, plus on créera des inquiétudes et des crispations inutiles. La réforme doit être engagée. Les militaires et leurs familles sont en droit d'être informés suffisamment tôt pour préparer les plans de mutation. Enfin, retarder l'annonce, ce serait nourrir le sentiment que la volonté politique de faire aboutir cette réforme indispensable pour nos armées n'est pas si forte... Or nous savons tous que cette réforme est indispensable pour nos armées, c'est-à-dire pour la France. Il faut donc agir vite.

Aux États-Unis, il arrive que des responsables militaires critiquent les choix politiques de leurs dirigeants sans que cela leur soit forcément reproché. Pourquoi les militaires français n'auraient-ils pas le même droit d'expression ?

Le nouveau statut des militaires, défini par la loi de 2005, leur reconnaît le droit de s'exprimer sans autorisation préalable. Mais ce droit est encadré par deux obligations : le devoir de réserve et l'obligation de loyauté.

La liberté d'expression des militaires s'apprécie aussi en fonction de la responsabilité et du lien de proximité de celui qui s'exprime avec les dossiers. C'est valable pour tous les serviteurs de l'État. Vous n'imaginez tout de même pas un préfet critiquer la réorganisation du ministère de l'Intérieur... Il n'y a pas de société sans ordre. L'usage légitime de la violence par les armées nécessite plus que tout la reconnaissance de l'autorité et le respect de la hiérarchie.

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/politique/20...>